

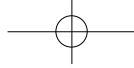
Lettre ouverte à François Hollande

Monsieur le Président,

En pleine période du second tour de l'élection présidentielle qui vous a élu Président de la République, le ministre de l'Intérieur du gouvernement précédent, a décidé, dans la logique liberticide qui a marqué le quinquennat de M. Sarkozy, de publier deux décrets.

Le premier, publié le 6 mai, fusionne les fichiers STIC (système de traitement des infractions constatées) et JUDEX (système judiciaire de documentation et d'exploitation). Le STIC est reconnu pour contenir de nombreuses informations erronées. Une réflexion sur la nature du fichier résultant de la fusion s'impose. Comme le STIC, il contiendra des informations aussi bien sur des personnes reconnues coupables que sur des suspects et sur des victimes. Divers points devraient faire l'objet d'un débat public : personnes et population concernées, droit d'accès et de rectification, durée de conservation des informations, consultation pour des enquêtes administratives, photographie comportant des caractéristiques techniques permettant de recourir à un dispositif de reconnaissance faciale, etc.

Le second, publié le 8 mai, concerne les conditions de mise en œuvre des fichiers d'analyse sérielle et des logiciels de rapprochement judiciaire. Ces fichiers et logiciels d'analyse sérielle peuvent traiter des informations de nature diverses : images (dont celles de caméra de vidéosurveillance), témoignages, communications téléphoniques et électroniques. Les personnes « repérées » peuvent n'avoir rien à voir avec l'infraction.



Ces deux décrets portent sur des enjeux de société extrêmement importants, notamment vis-à-vis des libertés individuelles et publiques. Il n'est pas acceptable qu'ils aient été pris dans la précipitation de fin de quinquennat.

Dans le domaine des libertés, comme dans les autres « *Le changement, c'est maintenant* ». Aussi, nous vous demandons, Monsieur le Président, d'annuler ces deux décrets.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Chantal Enguehard
Présidente du CREIS-Terminal

